

**Décision prise lors de la séance du  
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle  
du 24 avril 2018**

**1. Préavis n° 08/2018 – Comptes 2017**

Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

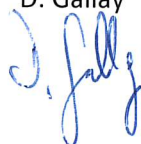
D'approuver les comptes 2017 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.

**2. Election du bureau du Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle**

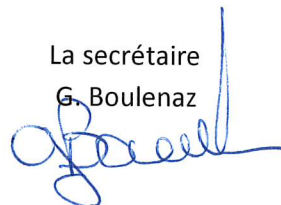
Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité de réélire le bureau du conseil dans son intégralité, soit :

Président	Daniel Gallay
Vice-président	Claude Bosson
Scrutateurs	Luc Schwarzentrub et Patrick Hauser
Scrutateurs suppléants	Georges Richard et Jean-Luc Failletaz

Le Président  
D. Gallay



La secrétaire  
G. Boulenaz



Affichage au pilier public du 27 avril 2018 au 16 mai 2018